



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE LE MARDI 19 MAI 2020**

Étaient présents en ligne :

Direction : Annie Lamarre, directrice
Jennifer Harriet, dir. adj. EMSB

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Theodora Stathopoulos

Parents : George Forlini, parent EMSB
Geneviève Dodin, parent CSDM
Fabien Welp-Barr, parent EMSB
Zhivka Angelova, parent CSDM
Lydie Ducroux, parent CSDM
Simon Laroche, parent CSDM, président
Annie Savoie, parent CSDM

Étaient excusés :

Lise Leblanc, technicienne du service de garde
Amaya Sealy-Lepage, représentante des élèves
Flora Wolfelsberger, représentante des élèves

1. Présences et vérification du quorum

À 18h40, le président constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les points 6.a. et 6.b. sont des points d'information. Le point 6c est une résolution. Un parent annonce 2 varies. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Marie-Ève Arseneau, secondée par Annie Savoie. Adopté sans opposition.

3. Adoption des PV du 10 mars et du 1er avril 2020

PV du 10 mars : proposé par Geneviève Dodin, secondée par Annie Savoie. Adopté sans opposition.

PV du 1er avril : on clarifie l'impact de la diminution des heures de musique en 4e et 5e année ; on reformule l'importance du Projet éducatif. L'adoption est proposée par Simon Laroche, secondé par Geneviève Dodin. Adopté sans opposition.

4. Suivis à la liste d'actions du 10 mars 2020

Voir Annexe A.

À noter que les points 7.a. et 7.b. du 10 mars, qui étaient remis à une séance ultérieure, sont désormais caducs.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

En l'absence de public, le président mentionne que des écoles ont fait des demandes à la Ville de Montréal pour une utilisation accrue des parcs et espaces verts, afin d'envisager faire cours dehors lorsque l'école reprendra, dans la limite des conditions climatiques. La direction souligne que c'est une demande qui doit être faite par la CSDM, selon une procédure interne existante. Mais que les CÉ peuvent et devraient sensibiliser les conseils d'arrondissement à ces demandes, afin que les élus offrent par exemple une priorité sur certaines heures de la journée aux écoles limitrophes. Actuellement, FACE ne peut pas utiliser le parc Rutherford car en journée, il est réservé aux résidents. On s'accorde sur le besoin d'écrire une lettre aux conseils d'arrondissement concernés, soit le Plateau-Mont-Royal (parc Jeanne-Mance) et Ville-Marie (parc Rutherford).

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Calendrier 2020-2021

La direction souligne l'instauration d'une demi-journée de concertation pour les enseignants 1 jeudi PM sur 2, impact direct du passage à un calendrier de 9 jours et objectif principal recherché par ce remaniement. La numérotation des journées dans le document soumis changera encore légèrement pour éviter la répétition d'une journée dans un cycle. Mais les mardis, mercredis et jeudis seront toujours des journées 2 ou 7, resp. 3 ou 8, resp. 4 ou 9.

Un parent demande s'il y aura une diminution du nombre de journées pédagogiques en 2020-2021, compte tenu du nombre de journées d'école manquées cette année en raison de la Covid-19. On lui répond que ça n'a pas d'impact.

Les parents demandent que l'AGA se tienne le même soir que les rencontres curriculum, *avant* celles-ci (qui se tiendraient donc de 19h à 21h, ou 18h30-20h30) afin de maximiser la présence des parents à leur AGA. La direction rappelle que l'année où cette formule avait été retenue (2016), les enseignants avaient été mécontents et qu'à ce titre il vaut mieux la placer après, ou bien un autre soir. Les parents reconnaissent qu'il faudra minuter sévèrement l'AGA, mais que de tenir l'AGA juste avant les rencontres est, à ce jour, la seule façon d'avoir plus de 40 parents dans la salle. La direction précise qu'elle devra faire passer cette demande en CPEPE et qu'elle reviendra au prochain CÉ avec une réponse.

6.b. Grille horaire 2020-2021

La direction rappelle les contraintes : périodes de 60 minutes ; 2 récréations au primaire ; amplitude des tâches de certains enseignants ; convention syndicale stipulant que l'heure du dîner ne doit pas commencer plus tard que 12h30. C'est à partir de cette dernière que l'horaire se construit. Le secondaire et le primaire commenceront donc à 8h. Au primaire, la période Famille a été conservée mais mise en fin de journée, car la mettre le matin aurait impliqué un début des classes à 7h45. On y voit certains avantages : en fin de journée, les enseignants pourront aider les élèves à préparer leur sac pour le lendemain. L'école a été autorisée temporairement à ne pas offrir de 2e récréation au primaire compte tenu de l'horizon rapproché de la relocalisation.

Quelques parents s'insurgent : toutes les études montrent que les adolescents ont besoin de dormir plus longtemps le matin, pourquoi donc profiter d'une modification des horaires pour faire commencer le secondaire plus tôt qu'actuellement, avec le risque d'accentuer les retards. D'autres parents s'opposent à cette vision et soulignent qu'il s'agit d'un apprentissage des responsabilités individuelles que de se présenter à l'heure à l'école. Les avis sont très partagés. La direction reconnaît que c'est une discussion qui n'atteindra jamais de consensus. D'autres écoles

ont fait le choix d'un début des classes plus tardif et à long terme, il n'y a pas eu d'impact sur les retards. À FACE s'ajoute la très riche vie étudiante au secondaire, et les nombreuses activités parascolaires des élèves. Faire commencer plus tard implique de faire terminer plus tard, donc impact immédiat sur ces activités. La solution parfaite n'existe pas. La direction rappelle que cet horaire pourra être revisité pour 2021-2022 si nécessaire.

6.c. Transfert du Fonds 4 au Fonds 9

Résolution proposée par Simon Laroche, secondé par Marie-Ève Arseneau. Adoptée sans opposition. On rappelle qu'il s'agit là de permettre à l'école de payer les dépenses (Fonds 9) grâce aux sommes amassées au cours de l'année (Fonds 4).

6.d. Avenir du projet Beaux-Arts en contexte d'enseignement en ligne

Un parent souligne qu'en l'état actuel de la situation, personne n'est capable de prévoir de quoi seront faites les prochaines années, et qu'il est fort possible que l'enseignement à distance tel qu'il est en train d'être mis en place s'implante durablement. Dans ce contexte, des cours basés sur le présentiel comme ceux des Beaux-Arts doivent absolument être repensés et adaptés. Des parents proposent de former des petits groupes de réflexion, répartis par art et/ou par ordre d'enseignement, afin d'explorer différentes avenues, de faire des propositions et d'adapter ce qui peut l'être. Cela nécessiterait bien sûr l'implication de membres de l'équipe école qui connaissent bien le milieu et ses contraintes. La réflexion doit se faire maintenant, plutôt qu'au début d'un éventuel reconfinement à l'automne 2020, en cas de 2e vague.

La direction indique que plusieurs enseignants ont déjà mis de l'avant certaines propositions, mais qu'il est dans l'immédiat exclu de monter quelque comité que ce soit, car l'urgence de l'heure est d'assurer d'une part la remise du matériel aux élèves, et d'autre part une offre de services cohérente, et de faire commencer pour de bon les cours en ligne. D'ici 2 semaines, la réflexion pourrait être lancée de façon plus formelle, mais là encore, il faudra pouvoir libérer des membres de l'équipe école pour y participer. Un parent offre son expertise pour l'instauration des cours en ligne, ce qui relève de son propre travail, y compris pour des enseignements à forte composante manuelle.

Les enseignantes soulignent que le département de musique s'informe en continu sur les ce qui existe ailleurs, les pratiques d'enseignement parascolaire, les outils en ligne, etc. Elles ajoutent que le défi principal est de trouver une plateforme qui fonctionne pour tout le monde de la même façon, quelle que soit la commission scolaire, ce qui n'est pas le cas avec Teams.

Le président demande comment on peut espérer donner forme à ce comité, compte tenu de la charge de travail accrue des enseignants en ce moment. La direction estime que, si certains enseignants travaillent actuellement bien plus que les 32h conventionnées, d'autres en font moins et sont mis à contribution pour apporter du soutien technique aux premiers. Une fois que les cours en ligne seront bien installés, ils pourraient être invités à se joindre au comité. Elle demande à être relancée sur le sujet au début de juin.

6.e. État des lieux

Le président souhaite entendre le son de cloche de la part des membres de l'assemblée au sujet de la situation inédite que nous vivons avec le confinement.

La direction explique que depuis 2 mois, elle-même et toute son équipe travaillent sur des sables mouvants : les consignes changent en permanence, impliquant une immense charge de travail très souvent réduite à néant par la consigne suivante. Très souvent, elles ne sont pas les

mêmes entre la CSDM et la EMSB. Le corps professoral doit se mettre à niveau en TI à un rythme soutenu, ce qui représente un défi pour beaucoup, qui doivent être identifiés et dont il faut cibler les besoins. Les ressources de support en TI sont insuffisantes : il n'en existe aucune à la EMSB, et seulement 3 ou 4 personnes pour toute la CSDM. FACE présentant un profil particulier, son organisation scolaire en ligne implique des problèmes spécifiques. Une ressource recrutée au privé et financée à même le budget école commencera dès demain à analyser les besoins et accompagner les enseignants dans la gestion de leurs cours en ligne. Parallèlement, une partie du personnel est requise à l'école afin de continuer à préparer la rentrée de septembre 2020, qui aura vraisemblablement lieu dans des conditions similaires à ce qu'elle aurait été actuellement, si elle avait été maintenue. La direction entend le mécontentement de nombreux parents, et estime que la majorité des critiques sont compréhensibles ; mais elle souligne que la situation est inédite et que l'école publique n'était pas armée pour y faire face. Elle demande que les critiques du système soient faites aux bons endroits. Depuis que les cours en ligne ont commencé, les commentaires deviennent plus positifs, mais les problèmes restent nombreux. Elle annonce d'ailleurs qu'un horaire en ligne révisé sera envoyé dans les prochains jours, puisque désormais les enseignants qui devaient se présenter à l'école pourront rester en ligne : cela devrait permettre de maintenir la structure des groupes.

The teacher representatives are invited to share their point of view. They underline the outstanding leadership of the school principal and her team in such unprecedented circumstances and overwhelming pressure. It has been a moving target: both minister and unions started the lock-down period with a motto of no-online-teaching. This has changed over time. Some subjects are a real challenge for remote teaching. There have been numerous problems reaching out to parents, as very few responded when asked. Also, lots of parents are voicing their frustration at a constant bombardment of homework and assignments from school, when they already have to work from home. Not all families have the physical space or material resources to follow guidelines or to comply. A further, FACE-centered problem is the 2 school boards, and the organization of the online teaching platform which doesn't allow for a mingling of pupils in music class. They are faced with a technology over which they have virtually no control, and discipline in the room is something very different on-line from in-class.

Les représentants des parents sont invités à parler. Ils reconnaissent l'extrême difficulté de faire changer ainsi les habitudes et le cadre de travail de toute une profession, et le gigantisme de la tâche attendue de la part des équipes d'encadrement, avec peu de moyens, dans un temps aussi court et un cadre aussi complexe que FACE. Ils soulignent toutefois qu'une des spécificités de FACE est l'existence de "groupes famille" et d'enseignants "chefs de famille", ce qui est, a priori, à la base de ce qu'on appelle "l'esprit FACE". Cet esprit communautaire est le grand absent de ces deux derniers mois, et de très nombreuses familles se sont senties négligées par l'école, des enfants abandonnés par leurs enseignants qui n'ont pas donné signe de vie pendant parfois 7 semaines. Ils soulignent que le plus élémentaire a été oublié : le contact avec les jeunes. Le professeur de famille aurait pu, et aurait dû, être le pivot école-parents que nous réclamons depuis des années ; il aurait pu, et aurait dû, contacter les élèves de sa "famille" de façon proactive, puisque c'est l'école qui a toutes les coordonnées, pour maintenir ce contact -- sans même parler d'enseigner. Au lieu de quoi il a fallu attendre que la direction donne des consignes en ce sens.

L'autre volet de la critique parentale concerne les enseignants qui, en semaine 9 de confinement, et alors que l'annonce que les cours devraient être donnés en ligne date d'il y a 1

mois, sont toujours incapables de faire fonctionner la plateforme, ce qui empêche le cours d'être donné. Qu'ont-ils fait pendant tout ce temps de préparation ?

La direction rappelle qu'en même temps que la consigne des cours en ligne au secondaire, celle du retour à l'école au primaire a été donnée, ce qui avait des implications à FACE pour les deux ordres d'enseignement : actuellement, ce sont encore environ 20 profs qui sont affectés à l'opération remise de matériel et d'instruments. Cela dit, tous les enseignants doivent désormais être en ligne. Ceux qui ne le sont pas sont identifiés et recevront du support. L'aptitude et les compétences des enseignants sont toujours variables de l'un à l'autre, quel que soit le milieu, et la direction se doit d'assurer l'offre de services. Elle souligne qu'elle constate les annulations de cours lorsqu'elles ont lieu, mais qu'actuellement il n'existe pas de mécanisme de remplacement si un enseignant doit s'absenter. Elle demande l'indulgence des parents vis-à-vis des enseignants.

Les parents rétorquent qu'une telle indulgence est également attendue de la part des enseignants vis-à-vis d'élèves qui, de facto, reviennent de 2 mois de vacances puisque les consignes ont changé. La direction rappelle que les évaluations dépendent entièrement du jugement de l'enseignant, qui doit déterminer si l'élève a les compétences pour passer au niveau supérieur.

7. Affaires courantes du CÉ

Le président rappelle que notre prochaine séance est prévue le 17 juin, et qu'une séance supplémentaire est habituellement prévue en août pour les représentants parents seulement, afin de préparer l'AGA. Plus d'informations suivront.

8. Rapport de la direction

La direction indique qu'une dizaine de familles ont, cette semaine, annulé l'inscription de leurs enfants à FACE pour l'an prochain, citant notamment l'incertitude actuelle liée à la pandémie, et celle du lieu de relocalisation.

9. Rapport des autres membres

9.a. Président

Rien à signaler.

9.b. Conseil des élèves

En l'absence de représentants des élèves, ce point est passé.

9.c. Enseignants

Rien à ajouter.

9.d. Service de garde

En l'absence de la technicienne, ce point est passé.

9.e. Professionnels non enseignants

En l'absence de représentant élu, ce point est passé.

9.f. Comité de parents CSDM

Les rencontres continuent en ligne, surtout constituées de sondages et de suivis sur ceux-ci. Un questionnaire a été envoyé, portant sur les préoccupations liées à la rentrée de septembre

2020. La prochaine rencontre portera sur les résultats.

9.g. Comité de parents EMSB

Beaucoup de sondages également.

9.h. Comité de vigie

La représentante du CVF rappelle que lors de la dernière rencontre le 10 mars, le comité avait refusé de proposer des "plans B, C, etc." visant une diminution de la population scolaire, dans la crainte que ces propositions prennent priorité sur le fait de trouver une solution adéquate à la relocalisation. Les membres du comité avaient souhaité interpeler Mme Marlene Jennings, administratrice de tutelle de la EMSB, afin de la sensibiliser à nos enjeux et de lui demander si une bâtisse de sa commission scolaire pourrait être occupée temporairement par FACE au complet.

Les membres du CÉ reconnaissent que le contexte est complexe, mais trouvent la lettre trop longue et demandent qu'elle soit révisée et raccourcie, en mettant l'emphase sur la recherche d'une solution alternative "tous ensemble" auprès de la EMSB.

La direction indique que la CSDM a finalement déterminé qu'il n'y avait plus de problèmes d'espace dans la bâtisse Cardinal-Newman, en tenant compte des optimisations d'usages suggérées avec l'équipe d'enseignants et de l'utilisation de l'annexe abritant le CPE. Un parent demande si cette utilisation est confirmée et certaine : la direction répond que non. Le parent souligne la contradiction de clamer que l'espace est finalement suffisant, un troisième changement d'orientation en quelques mois, alors que l'incertitude quant à la disponibilité de cette bâtisse règne encore.

La direction ajoute qu'au volet réhabilitation, les réflexions continuent au niveau CSDM/SQI, et qu'un atelier de 3h a été tenu récemment, avec des représentants d'enseignants, de parents et d'élèves, pour valider les orientations prises au cours de l'hiver.

9.i. OPP

En l'absence de représentant, ce point est passé.

9.j. Fondation

Les activités continuent à distance, mais toutes les demandes de financement sont sur la glace compte tenu de la situation. La Fondation a tout de même pu aider quelques familles identifiées par l'école en offrant des cartes-cadeaux d'épicerie. Le CA de la Fondation s'interroge sur le rôle de celle-ci à l'avenir dans la communauté FACEienne.

9.k. Sous-comités du CÉ

Le sous-comité RRI est en attente des impacts de l'adoption du PL40.

Le sous-comité Appareils électroniques a livré un premier travail, en attente du retour des enseignants et de l'équipe-école.

Pour les Principes d'établissement des coûts, on demande si les propositions mises de l'avant en mars seront prises en compte cette année. La direction répond que depuis mars, rien ou presque du déroulement normal d'une année scolaire n'a pu être assuré, et qu'elle ne peut donc répondre à cette question.

10. Affaires diverses

1) Un parent rappelle que lors de la rencontre portant sur la grille-matières, nous avons

insisté lourdement sur le besoin d'arrimer celle-ci au Projet éducatif. On demande donc où en est la rédaction de celui-ci, qui devrait, en théorie, être adopté par le Conseil d'établissement en juin. La direction répond que compte tenu de la situation actuelle, le travail "normal" a été mis de côté et qu'il sera impossible de déposer un document en bonne et dûe forme. À tout le moins, un canevas sur lequel le CÉ pourrait se prononcer. La direction espère pouvoir se pencher sur la question au début du mois de juin, mais souligne que la CSDM ne devrait pas pénaliser l'école si le Projet éducatif n'est pas soumis dans les temps, étant donné les circonstances. Elle pourrait se contenter de lignes directrices.

2) Un parent demande comment se déroulera le choix de cours pour les élèves de secondaire 3 étant donné qu'ils n'ont que leurs 2 premières sessions de l'année au bulletin, et que la dernière compte pour 60% de la note. La direction répond que les élèves seront consultés bientôt sur leurs choix, mais que la recommandation des enseignants ne porte pas que sur les notes. Habituellement, c'est une discussion de l'élève avec la conseillère d'orientation qui permet de déterminer le choix des séquences. Elle signale toutefois qu'il n'y aura que 2 bulletins chiffrés pour cette année, et que ce sont donc les seules notes sur lesquelles les enseignants pourront se baser. Le parent rétorque que d'après les nouvelles consignes ministérielles, les évaluations continuent, et que dans la lettre envoyée ce jour par la direction, il est indiqué que si un élève ne pourra pas être pénalisé au cours de cette session en ligne, il pourra augmenter sa note (ou son évaluation) finale. Il est donc contradictoire de dire que seules les notes des 2 premières sessions compteront : la direction précise qu'un enseignant pourrait recommander le passage en SN malgré l'absence d'une moyenne de 75% en maths et sciences.

Une enseignante souhaite saluer l'équipe de direction qui travaille d'arrache-pied depuis 2 mois et passe son temps à faire pour défaire. Elle salue également le leadership de Mme Gauthier, directrice adjointe pour le secondaire 3-4-5, qui a mobilisé l'équipe d'enseignants pour marquer la fin de la scolarité des élèves de secondaire 5 de façon originale malgré les circonstances, selon "l'esprit FACE", ce que les élèves et la communauté ont grandement apprécié.

11. Levée de séance

À 20h55, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée de la séance. Prochaine rencontre ordinaire le mardi 17 juin 2020 à 18h30, en ligne.

Geneviève Dodin , 20 mai 2020

ANNEXE A
SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE 10 MARS 2020

| # | Action | Responsable | Échéance | Statut |
|----|---|-----------------------------------|----------|------------------------|
| 1. | 20191217 - Mettre à jour le PV et liste d'actions du 17/12 et les partager sur le site web de l'école, idem pour le PV et liste d'action du 28/01 | G Dodin A Lamarre | AVRIL | En attente site web |
| 2 | 20200128 - Permettre aux enseignants d'entrer eux-mêmes les retards des élèves dans le système informatique | Direction | AVRIL | Sera le cas en sept.20 |
| 3 | 20200128 - Fournir le % que représentent les retards des élèves de 1er cycle primaire par rapport à tous les retards en première période. | Direction | AVRIL | Caduc |
| 4 | 20200128 - Trouver une façon d'assurer l'engagement des jeunes inscrits lors des activités parascolaires au secondaire | Direction | AVRIL | En révision |
| 5 | 20200128 - Envoyer les propositions actuelles de grille horaire aux enseignants | Direction | AVRIL | Fait |
| 6 | 20190415 - Envoyer aux parents le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence | Direction | AVRIL | À faire |
| 7 | 20191217 - Informer les parents sur les activités parascolaires offertes au secondaire avec la mesure 15028 | Direction | AVRIL | En révision |
| 8 | 20191217 - Fournir aux membres du CÉ les résultats du sondage Beaux-Arts auprès des parents | Direction | AVRIL | À faire |
| 9 | 20200319 - Rappeler aux parents de garder leur enfant malade à la maison, en toute circonstance | Direction | AVRIL | Caduc |
| 10 | 20200310 - Établir un plan d'implantation progressif pour les mesures anti-déchets à la cafétéria | Direction Comité vert parents | JUIN | |
| 11 | 20191022 - Inviter les parents et élèves à participer aux réflexions du comité Projet éducatif quant aux moyens de mise en oeuvre, dès janvier 2020 | Direction | JUIN | |
| 12 | 20191022 - Sonder l'Équipe école sur la possibilité de réinstaurer les échanges d'élèves entre CS pour les cours d'anglais ou de français langue maternelle | Direction | JUIN | |
| 13 | 20191022 - Introduire une politique Zéro Déchets dans le Code de vie de l'école | Équipe école | JUIN | |
| 14 | 20190618 - Former un comité de travail sur la révision des RRI | G Dodin S Laroche L Ducroux | JUIN | Attendre adoption PL40 |
| 15 | 20190618 - Rédiger un « guide des bonnes pratiques » ou préambule aux RRI | S Laroche | JUIN | Lié au précédent |
| 16 | 20191022 - Obtenir les commentaires du département juridique de la CSDM quant à la légalité des RRI actuelles. | Direction | JUIN | Lié au précédent |
| 17 | 20191022 - Revoir l'organisation de l'AGA parents pour en augmenter la participation. | Membres parents | JUIN | |